

**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## **Mobilité électrique Canada dévoile ses recommandations pour accélérer le déploiement des véhicules électriques au Canada**

Montréal, le 23 mars 2016 – Le Canada compte près de 18 500 véhicules électriques (VÉ) sur ses routes, cinq ans après leur entrée sur le marché. C'est deux fois moins de VÉ par habitant qu'aux États-Unis. Pour Mobilité électrique Canada (MÉC), le temps est venu d'établir une **politique nationale forte** pour aller d'un marché d'acheteurs précoces vers un marché de masse. C'est ce qui ressort de la *Feuille de route 2016-2020* que MÉC, la seule organisation nationale dédiée exclusivement à la promotion du transport électrique au Canada, a rendue publique cette semaine.

« MÉC s'engage à jouer un rôle actif dans l'implantation du transport électrique au Canada, a déclaré Catherine Kargas, présidente de Mobilité électrique Canada. De plus, l'association effectuera un suivi rigoureux dans des domaines d'envergure comme celui des véhicules autonomes, et sur des projets en cours, comme ceux des autobus scolaires et les taxis électriques, afin de saisir toutes les opportunités pour accélérer l'électrification des transports au Canada. »

### **Les recommandations**

Dans cette feuille de route, MÉC recommande des stratégies et des actions concrètes de haute priorité pour accroître la part de marché des VÉ au Canada. La première mesure est de **sensibiliser le public aux VÉ** – un aspect actuellement négligé – en établissant un **Centre national de ressources** et un **Programme d'essais routiers**, tout en lançant une **Campagne nationale de sensibilisation et de communication**.

La deuxième mesure propose des **incitatifs financiers fédéraux aux acheteurs de VÉ** afin que le retour sur l'investissement survienne au moins **1,5 an plus tôt** tout en ayant un impact important sur l'adoption de VÉ, à l'instar de la situation aux États-Unis. Des incitatifs seraient également offerts aux employeurs pour soutenir la recharge en milieu de travail, le deuxième type de recharge en importance après la recharge résidentielle.

En troisième lieu, **l'achat et l'installation de 150 bornes de recharge rapide** en courant continu sont recommandés pour compléter une **autoroute nationale du VÉ**. L'exemplarité gouvernementale et l'évolution des codes du bâtiment font également partie des recommandations.

Avec la croissance du nombre de VÉ dans les **parcs d'autopartage**, MÉC propose aussi de mettre à l'essai un nouveau modèle d'affaires au sein d'une ville et ensuite, d'appliquer les conclusions de cette expérience à d'autres municipalités canadiennes.

De plus, la création d'un **consortium national** ralliant les secteurs de l'industrie et de la recherche consacré à la R et D et à l'innovation en transport électrique est à considérer.

Pour le transport en commun, le partage des résultats des **projets-pilotes d'autobus électriques** et leur adéquation aux trajets empruntés contribueront à déterminer les projets requis pour un plan d'action concret.

« Ces recommandations sont complémentaires aux actions en cours initiées entre autres par le secteur privé, les compagnies de service public, les associations de conducteurs de VÉ et les gouvernements », a expliqué Chantal Guimont, p.-d.g. de MÉC. « Elles constituent un levier important à mettre en place pour travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du domaine des VÉ. »

Dans sa feuille de route, MÉC rappelle que les VE sont 4 à 6 fois moins chers à exploiter et réduisent les gaz à effet de serre, particulièrement lorsqu'ils sont alimentés par l'électricité canadienne provenant de sources propres. De plus, ils contribuent à stimuler une économie verte et constituent une **solution rapide et disponible** afin de réaliser les objectifs du Canada en matière d'énergie, d'environnement et de développement durable.

MÉC reconnaît la direction claire d'une économie axée sur la croissance propre comme un des piliers du budget de 2016. MÉC accueille favorablement les investissements de 62,5 M\$ en infrastructure des véhicules électriques et des carburants de remplacement au cours des deux prochaines années, une recommandation que notre association avait d'ailleurs faite dans sa Feuille de route. Investir dans l'infrastructure de recharge est essentiel pour faire croître les taux d'adoption des VÉ. Le fait que la recharge des véhicules électriques et le stockage de l'énergie électrique soient maintenant admissibles à l'aide fiscale pour l'énergie propre est également un point positif. Par ailleurs, le budget présente une hausse des fonds alloués à la recherche de technologies propres et durables.

MÉC entend collaborer et intensifier les discussions avec toutes les parties prenantes impliquées pour assurer le financement des actions qui sont incluses dans sa Feuille de route. Il y a une synergie évidente entre une économie axée sur la croissance propre associée à l'électrification des transports, les objectifs du Fonds pour une économie à faibles émissions en carbone, les projets municipaux verts innovateurs et les investissements en transport collectif. Ce sera avec plaisir que MÉC travaillera avec le gouvernement fédéral pour s'assurer que ces synergies se traduisent en une accélération du déploiement des VÉ au Canada.

Cette feuille de route a été préparée sous la direction de MÉC, en concertation avec ses membres et différentes parties prenantes et avec le soutien financier de Ressources naturelles Canada.

Pour tous les détails, consultez le site Web :  
<https://emc-mec.ca/fr/activites/feuille-de-route-ve/>

### **À propos de Mobilité électrique Canada**

Fondée en 2006, Mobilité électrique Canada est l'association canadienne sans but lucratif dédiée à la promotion de la mobilité électrique. Les 140 membres de MÉC incluent des fournisseurs d'infrastructure, de technologie et d'électricité, des manufacturiers de VÉ, des gestionnaires de parcs, des municipalités, des universités, des transporteurs publics et des associations de propriétaires de VÉ. De plus, MÉC sera co-hôte du Symposium mondial sur les VÉ (EVS29), qui se tiendra à Montréal du 19 au 22 juin 2016.

- 30 -

### **Renseignements et demandes d'entrevues :**

Diane Jeannotte

Diane Jeannotte Communications  
514 772-8019  
[dianej@djcom.ca](mailto:dianej@djcom.ca)